

intérêt les remarques fort sensées de l'honorable représentant d'Ottawa-Ouest, ainsi que celles d'autres orateurs qui l'ont suivi au cours du présent débat, au sujet de ce qu'on pense en général des biens qui donnent lieu au commerce entre la fédération et notre pays. Je me demande si ces préopinants se rendent compte de certains problèmes sérieux qui se posent et qu'il faut régler avant que le commerce puisse être engagé et accru entre le Canada et la Fédération des Antilles anglaises. Songeant à cela, j'aimerais exposer quelques-uns de ces problèmes dans mes brèves observations cet après-midi. Elles ont trait principalement au sterling.

La Fédération des Antilles anglaises fait partie du bloc sterling. J'aimerais bien, quand j'aurai terminé, que mes observations aient fait comprendre au Canada que, d'ici cinq ans, toute cette question de la fédération sera étudiée par les pays qui en font partie. Ils décideront si leur fédération a réussi, s'il y a lieu de modifier de quelque façon leur entente ou même de renoncer à l'idée. Il reste que les événements des cinq prochaines années seront, à mon avis, extrêmement importants. Au cours de cette période, on se rendra peut-être compte au Canada qu'il se trouve, loin au sud de notre frontière, au sud d'Halifax et de Terre-Neuve, un pays qui pourrait très bien devenir la onzième province du Canada.

J'aimerais maintenant dire quelques mots des liens qui unissent nos deux pays depuis longtemps. En 1892, le ministère du Commerce a pris naissance dans l'organisation fédérale. En cette année 1892, des délégués commerciaux du Canada ont été désignés à la Jamaïque, à la Trinité, à Montserrat, à St-Kitts, à la Guyane anglaise et à la Barbade. En 1907, une commission commerciale canadienne a été désignée à Bridgetown (Barbade) et, ainsi que l'a signalé l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) nous avons aujourd'hui deux délégués commerciaux du Canada aux Antilles anglaises. Il y a peut-être lieu de signaler que le bureau de Kingston s'occupe de la partie septentrionale de la fédération, soit de la Jamaïque, des îles Bahama et du Honduras britannique, tandis que le territoire du bureau de Port-d'Espagne s'étend à la Barbade, à Tobago, à la Trinité, aux îles du Vent et Sous le Vent, à la Guyane anglaise, à la Guyane française, au Surinam, à la Guadeloupe et à la Martinique. Bien entendu, certaines de ces îles ne font pas partie de la fédération, mais elles se trouvent dans la région dont s'occupent les bureaux de ces délégués commerciaux du Canada.

L'an dernier, le total du commerce du Canada avec les Antilles anglaises s'est élevé à environ 99 millions de dollars et les Antilles se sont placées au quatrième rang des marchés

du Canada dans le Commonwealth. Si nous ajoutons à cela les autres endroits que j'ai nommés, soit la Guyane anglaise, le Honduras britannique, les îles Bahama et les Bermudes, on se rend compte que cette région s'est placée au deuxième rang des marchés du Canada dans le Commonwealth et au dixième de ses marchés mondiaux.

Ces chiffres très élémentaires démontrent l'importance de cette région dans le commerce du Canada. L'an dernier, les marchandises que nous avons vendues aux Antilles anglaises ont valu 40 millions de dollars. Ces dernières années, environ 85 p. 100 des exportations du Canada aux Antilles anglaises se rangeaient dans la catégorie des produits ouvrés ou semi-ouvrés. C'est un des pourcentages les plus élevés pour tous nos marchés d'exportation. Je me propose de revenir sur ce sujet plus tard au cours de mes observations. Nous pouvons comparer ces chiffres avec ceux de notre commerce avec le Royaume-Uni où les produits ouvrés ou semi-ouvrés ne représentent que 15 à 20 p. 100 de nos exportations.

Depuis quelques années, des missions commerciales vont et viennent entre Ottawa et les Antilles; ce mouvement se continuera probablement. On se rappelle que sir Grantley, dans son allocution à la réunion de l'Université Mount Allison, a déclaré que des missions commerciales seraient envoyées au Canada. Ces dernières années, un accord commercial a été signé entre le Canada et les Antilles anglaises. Les étudiants antillais ont afflué vers les universités canadiennes et vers nos écoles d'infirmières tandis que des touristes canadiens se rendaient aux Antilles. Cependant, le gros du tourisme aux Antilles vient des États-Unis, je crois, dans une proportion de 85 p. 100. Le don d'un autre navire qui fait contraste avec la grève de la *Canadian National Steamships*, et qui ne saurait être qualifié de politique, puisque cette idée est venue des libéraux et que c'est nous qui l'avons exécutée, atteste que nous nous rendons compte de l'importance de cette fédération.

Mais malgré les échanges que je viens de signaler, le commerce que fait le Canada avec cette nation n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, à cause de plusieurs éléments restrictifs. A mon avis, l'étude de ces éléments est importante car, même si la Chambre devait adopter la proposition de résolution de l'honorable député d'Ottawa-Ouest,—et j'espère que nous l'adopterons,—nous devons quand même nous rappeler qu'il reste beaucoup à faire avant que ce beau rêve de libre-échange devienne réalité. Je crains également qu'il faille trouver ailleurs qu'au Canada une bonne part du remède à appliquer, et qu'il faille trouver ce remède dans